



Entrée en France avec un visa qui n'est pas à mon nom

Par **Trdam**, le **30/11/2021** à **01:19**

Bonjour,

Je suis un sans papier vivant actuellement en France, j'ai 21 ans, je passe le bac cette année et j'ai commencé à travailler depuis mon arrivée avec un contrat à temps partiel. J'ai toutes mes fiches de paie, je suis arrivé en France il y a un an et demi, avec un visa touristique, qui n'était pas à mon nom ni à mon âge (1981) dont ils ont pris mes empreintes. C'était le moyen le plus simple pour moi. Mais maintenant je me rends compte que j'ai commis une grave erreur. Et là, je souhaite savoir si il y'a un moyen de faire une demande de titre de séjour sans que cela me pose problème.

Merci de vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **30/11/2021** à **06:31**

Voyez un avocat spécialisé car vous êtes en situation irrégulière, avec de faux papiers, et avez travaillé de façon illégale, sans titre de séjour et sans autorisation de la DIRECCTE, votre contrat de travail est donc caduc.

Par **amajuris**, le **02/12/2021** à **08:42**

bonjour,

le problème, c'est que c'est celui à qui vous avez emprunté l'identité qui aura éventuellement le bac.

en situation irrégulière, vous ne pouvez pas travailler.

salutations